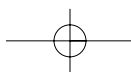
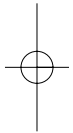
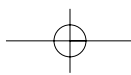
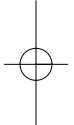
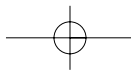
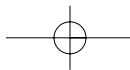


# 4 - Personnes âgées







## 4.1 La population âgée

### Contexte national

En 2004, la population des personnes âgées de 60 ans ou plus est estimée à 12,5 millions, soit 20,7% de la population métropolitaine. Parmi ces personnes âgées, 4,7 millions ont 75 ans ou plus, soit 7,9% de la population totale, et 1,1 million ont atteint ou dépassé 85 ans. En dix ans, alors que la population totale n'a augmenté que de 4,8%, celle des personnes âgées de 60 ans ou plus a augmenté de 9,0%. L'évolution la plus importante concerne la tranche d'âge des 75 ans ou plus puisque leur effectif a augmenté de 1,2 million de personnes, soit un accroissement de 33,9%. En 2020, selon les projections de l'Insee, la France compterait 17 millions de personnes de 60 ans ou plus, 6 millions de personnes de 75 ans ou plus et 2 millions de personnes de 85 ans et plus.

L'espérance de vie à 60 ans, en France métropolitaine, est de 20,2 ans pour les hommes et de 25,3 ans pour les femmes en 1999. L'allongement de la durée de la vie s'est accompagné d'une amélioration de l'état de santé des personnes âgées puisque la progression de l'espérance de vie sans incapacité a été au moins aussi rapide que celle de l'espérance de vie globale. Au cours de la décennie 1991-2003, elle a gagné 3,4 ans pour les hommes et 4,1 ans pour les femmes. En 2003, l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans s'élevait à 13,5 ans pour les hommes et à 16,1 ans pour les femmes. En raison de la surmortalité masculine, la population âgée est en majorité féminine. Les femmes représentent 57% des plus de 60 ans, 64% des plus de 75 ans et 73% des plus de 85 ans.

L'apparition des incapacités, qu'elles soient physiques, sensorielles ou intellectuelles, est fortement liée à l'avancée en âge. Selon une estimation de la Drees réalisée à partir de l'enquête Handicaps-Incapacités-Dépendances (HID), le nombre de personnes de 60 ans ou plus dépendantes en France était de 800 000 en 2000 et devrait atteindre 980 000 en 2020 (scénario central basé sur l'hypothèse d'une baisse tendancielle de la prévalence de la dépendance). Pour répondre aux besoins d'aide des personnes âgées de 60 ans ou plus, l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) a été instituée en 2002 en remplacement de la Prestation spécifique dépendance (PSD) en vigueur depuis 1997. Cette nouvelle prestation est administrée et financée principalement par les Conseils généraux. Au 31 décembre 2004, on estime à 854 000 le nombre de personnes percevant l'APA en France métropolitaine, soit 6,8% des 60 ans ou plus. Parmi eux, 57% vivent à domicile et 43% en établissement (en maison de retraite ou en service de soins de longue durée).

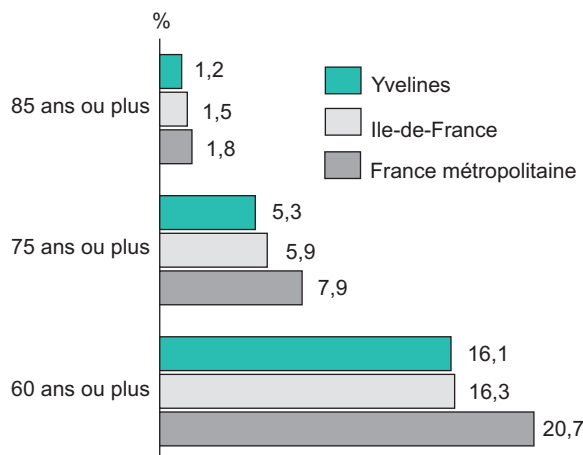
### Situation dans les Yvelines : faits marquants

- Les personnes âgées de 75 ans ou plus représentent 5,3% de la population yvelinoise
- A 60 ans, l'espérance de vie s'élève à 21,0 années pour les hommes et à 25,6 années pour les femmes
- Moins de prestations versées aux personnes âgées de 60 ans ou plus qu'en moyenne régionale et nationale

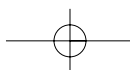
### • Une proportion de personnes âgées plus faible qu'en Ile-de-France et qu'en France métropolitaine

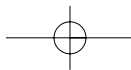
Les Yvelines, comme les autres départements de la grande couronne parisienne, se caractérisent par une population relativement jeune. Au 1<sup>er</sup> janvier 2004, la population âgée de 60 ans ou plus s'élève à 223 738 personnes, soit 16,1% de la population totale du département. Cette proportion est proche de celle de l'Ile-de-France (16,3%) et inférieure à celle de la France métropolitaine (20,7%). Les proportions de 75 ans ou plus et de 85 ans ou plus sont inférieures aux moyennes régionales et nationales. Les femmes sont majoritaires dans la population âgée. Elles représentent 55,8% des 60 ans et plus, 63,8% des 75 ans et plus et 73,1% des 85 ans et plus. Au sein du département, la proportion des 60 ans ou plus dans les communes varie de 4% à 27% (recensement de 1999). Si l'on considère les villes de plus de 20 000 habitants, la proportion varie de 4,5% (Montigny-le-Bretonneux) à 22,6% (Maisons-Laffite).

Proportion de personnes âgées dans la population totale en 2004



Source : Insee (estimation de population au 1<sup>er</sup> janvier 2004) – exploitation ORS Ile-de-France





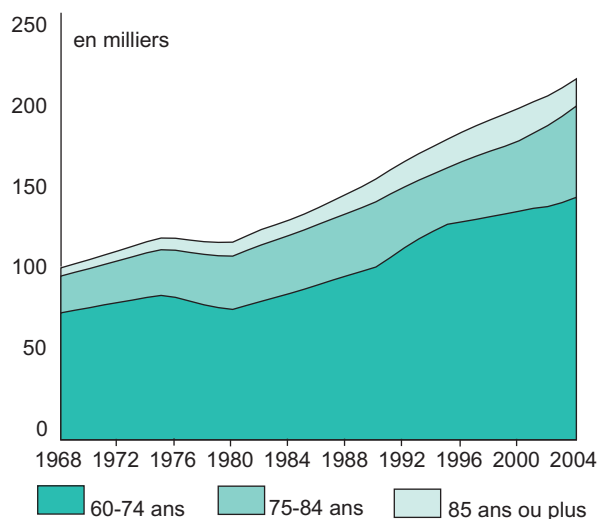
## La santé observée dans les Yvelines

### Espérance de vie à 60 ans en 1999

	Hommes	Femmes	Ecart hommes-femmes
<b>Yvelines</b>	21,0	25,6	4,6
<b>Ile-de-France</b>	21,0	25,7	4,7
<b>France métro</b>	20,2	25,3	5,1

Source : Insee – exploitation ORS Ile-de-France

### Evolution du nombre de personnes âgées entre 1968 et 2004 dans les Yvelines



Source : Insee – exploitation ORS Ile-de-France

Le fléchissement de la courbe correspond notamment à l'entrée, dans cette classe d'âges, des générations creuses nées pendant la première guerre mondiale

### Personnes âgées vivant à domicile en 1999

	60-74 ans		75 ans ou plus	
	Effectif	%	Effectif	%
<b>Yvelines</b>	143 094	98,7	59 533	88,1
<b>Ile-de-France</b>	1 159 219	97,9	84 989	92,0
<b>France métro</b>	7 839 202	98,3	4 057 174	90,1

Source : Insee RP 1999 – exploitation ORS Ile-de-France

### Personnes âgées de 75 ans ou plus vivant seules à domicile en 1999

	Hommes		Femmes	
	Effectif	%	Effectif	%
<b>Yvelines</b>	4 234	19,2	20 429	54,5
<b>Ile-de-France</b>	50 112	24,3	225 478	59,6
<b>France métro</b>	322 128	21,2	1 398 518	55,1

Source : Insee – exploitation ORS Ile-de-France

### ● Une espérance de vie à 60 ans comparable à la moyenne régionale

Dans les Yvelines, l'espérance de vie à 60 ans est de 25,6 ans pour les femmes et de 21,0 ans pour les hommes en 1999. Ces chiffres sont comparables à ceux de la région, et supérieurs à ceux de la France métropolitaine où l'espérance de vie à 60 ans est de 25,3 ans pour les femmes et de 20,2 ans pour les hommes. L'écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes reste important à 60 ans. Mais il est plus faible dans les Yvelines (4,6 ans) qu'en France.

### ● Doublement des effectifs des 60 ans ou plus en 36 ans et accélération dans l'avenir

La population de 60 ans ou plus a beaucoup augmenté dans les Yvelines, passant de 106 553 habitants en 1968 à 223 738 en 2004, soit une multiplication par plus de deux en 36 ans. Sur la même période, la population totale du département s'accroissait de 64%. L'augmentation la plus remarquable est celle des personnes âgées de 85 ans ou plus dont les effectifs ont été multipliés par 3,3 en 36 ans, passant de 5 077 en 1968 à 16 830 en 2004.

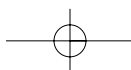
En 2020, selon les projections de l'Insee, le département compterait 376 000 personnes de 60 ans ou plus, 165 000 personnes de 75 ans ou plus et 53 000 personnes de 85 ans et plus.

### ● 88% des Yvelinois de 75 ans ou plus vivent à domicile

En 1999, dans les Yvelines comme en Ile-de-France et en France métropolitaine, la quasi-totalité des personnes de 60 à 74 ans vivent à domicile. Le maintien à domicile peut être difficile lorsque des problèmes de santé ou de dépendance surviennent (la fréquence des incapacités augmentant fortement à partir de 75-80 ans). Ainsi, les personnes de 75 ans ou plus sont 11,9% dans le département à vivre en institution (contre 8,0% dans la région et 9,9 % en moyenne nationale). Ce dernier chiffre est à rapprocher de l'offre importante en maisons de retraite dans les Yvelines. En effet, au 1<sup>er</sup> janvier 2004, la Drass recensait 87 établissements et près de 8 000 places dans le département, soit un taux d'équipement de 104 places pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus contre 75 en Ile-de-France et 91 en France métropolitaine.

### ● La majorité des femmes de 75 ans ou plus vivent seules à domicile

En 1999, dans les Yvelines, les personnes âgées de 75 ans ou plus qui vivent à domicile sont moins souvent seules qu'en moyenne en Ile-de-France. On retrouve cette situation pour tous les départements de grande couronne. Dans le département, 41,4% des personnes de 75 ans ou plus vivent seules contre 47,1% en Ile-de-France et 42,4% au niveau national. La population âgée vivant seule est très majoritairement féminine (83%).



● **Moins de bénéficiaires du FSV et de l'APA**

Au 31 décembre 2004, 4 452 Yvelinois perçoivent l'Allocation supplémentaire du minimum vieillesse (FSV), soit 27 bénéficiaires pour 1 000 personnes de 65 ans ou plus. C'est moins que le taux régional (47 pour 1 000) et que le taux national (55 pour 1000). A la même date, 8 121 personnes bénéficient de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) dans le département, soit 3,6% des personnes âgées de 60 ans ou plus. C'est moins qu'en moyenne régionale (4,7%) et qu'en moyenne nationale (6,8%). En France, l'APA est versée en majorité à des personnes dépendantes vivant à domicile (56,6% des attributions). Dans les Yvelines et en Ile-de-France, les attributions sont réparties également entre les bénéficiaires à domicile et ceux en établissement. En dehors du cadre de l'APA, les personnes âgées peuvent bénéficier d'une prise en charge pour de l'aide à domicile. Celle-ci est financée par l'aide sociale départementale, le régime général d'assurance vieillesse, le régime agricole ou les caisses de retraite complémentaires. En 2003, dans les Yvelines, environ 3 400 personnes ont bénéficié d'un service d'aide à domicile grâce à cette prise en charge partielle, soit 16 pour 1 000 personnes de 60 ans ou plus. C'est moins qu'en moyenne régionale (23 pour 1 000) et qu'en moyenne métropolitaine (29 pour 1 000).

*L'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) est une prestation en nature, sans condition de ressources, destinée aux personnes dépendantes de 60 ans ou plus. Son attribution est basée sur la grille AGGIR, qui définit 6 Groupes iso-ressources (GIR) permettant de graduer la dépendance des personnes âgées, du GIR 1 (personnes les plus dépendantes) au GIR 6 (personnes autonomes dans les actes de la vie quotidienne). L'APA est attribuée aux GIR 1 à 4. L'APA rémunère, à domicile, essentiellement des heures d'aide à domicile et en établissement le tarif dépendance.*

● **Des bénéficiaires de l'APA plus dépendants en établissement qu'à domicile**

Au 31 mars 2006, dans le département des Yvelines, 4 335 personnes perçoivent l'APA à domicile et 4 417 en établissement. Les personnes en GIR 3 ou 4, c'est à dire les moins dépendantes, représentent près de 70% des bénéficiaires de l'APA à domicile. En établissement, elles ne représentent plus que 40% des bénéficiaires, les personnes en GIR 1 ou 2 étant les plus nombreuses.

● **Près de 14 000 Yvelinois de 60 ans ou plus seraient actuellement dépendants**

En extrapolant les résultats nationaux de l'enquête HID (Handicaps-Incapacités-Dépendances) à la population âgée des Yvelines, environ 14 000 personnes de 60 ans ou plus seraient actuellement dépendantes, soit 6,3% de cette tranche d'âge. Parmi ces personnes dépendantes, 25% auraient entre 60 et 74 ans, 39% entre 75 et 84 ans, et 36% seraient âgés de 85 ans ou plus. En 2030, selon divers scénarii, le nombre de personnes de 60 ans ou plus dépendantes serait compris entre 19 000 et 24 500.

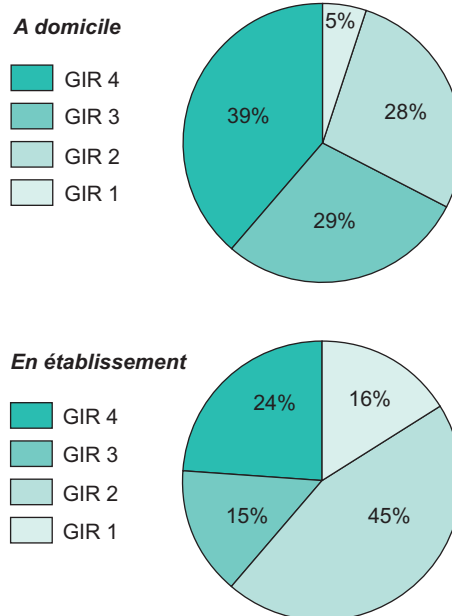
*L'enquête Handicaps-Incapacités-Dépendances (HID) réalisée par l'Insee entre 1998 et 2001 vise à établir, pour la première fois en France, une estimation du nombre de personnes touchées par les divers types de handicaps (y compris ceux liés aux atteintes de l'âge).*

**Bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie au 31 décembre 2004**

	A domicile		En établissement		Total	
	Effectif	Taux*	Effectif	Taux*	Effectif	Taux*
<b>Yvelines</b>	3 984	1,8	4 137	1,8	8 121	3,6
<b>Ile-de-France</b>	43 011	2,3	43 106	2,3	86 117	4,7
<b>France métro</b>	483 817	3,9	370 665	3,0	854 482	6,8

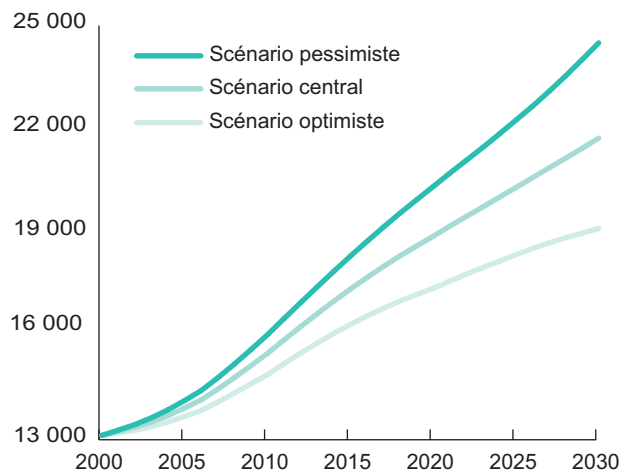
Sources : Drees, Conseils généraux – exploitation ORS Ile-de-France  
\* Taux pour 100 personnes de 60 ans ou plus

**Bénéficiaires de l'APA selon le GIR dans les Yvelines au 31 mars 2006**

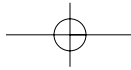


Source : Conseil général - exploitation ORS Ile-de-France

**Projection du nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus dépendantes à l'horizon 2030 dans les Yvelines**

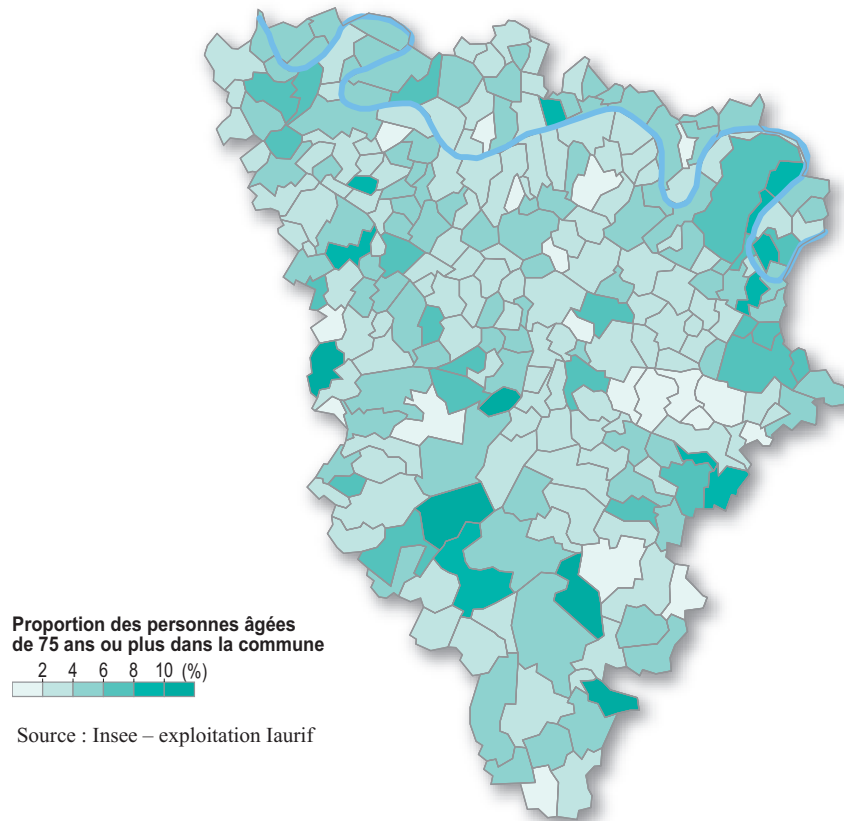


Sources : Insee, Drees, enquête Handicaps-Incapacités-Dépendances (HID) – extrapolation ORS Ile-de-France 2003

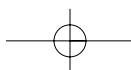
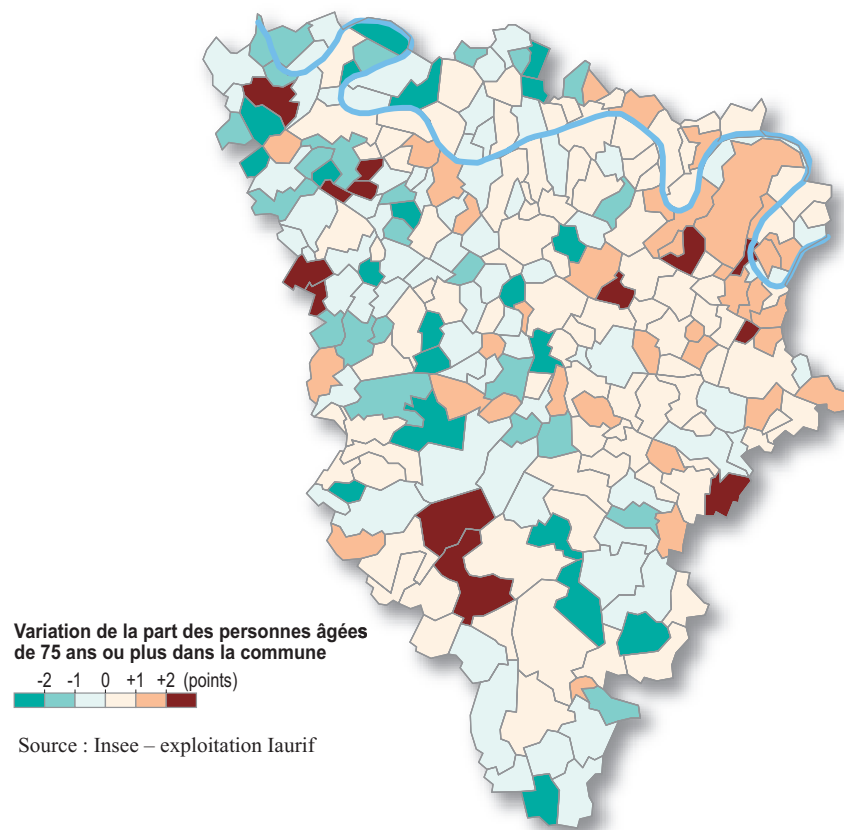


## La population âgée

### Proportion de personnes âgées de 75 ans ou plus dans les communes des Yvelines en 1999



### Evolution de la part des personnes âgées de 75 ans ou plus dans les communes des Yvelines entre 1990 et 1999



## 4.2 L'offre pour personnes âgées

### Contexte national

En France, l'augmentation régulière du nombre de personnes âgées a nécessité le développement des services et prestations pour favoriser le maintien à domicile et l'accueil en hébergement collectif. Au recensement de 1999, plus de 4 millions de personnes âgées de 75 ans ou plus vivent à domicile, chez elles ou chez un proche. Parmi elles, 1,7 million vivent seules. En cas de difficultés dans la réalisation des actes de la vie quotidienne, suite à des problèmes de santé ou de dépendance, le maintien à domicile continue d'être favorisé en matière de prise en charge des personnes âgées. S'il est rendu possible, c'est non seulement grâce à des aides professionnelles, mais aussi, en très grande partie, grâce à des aides informelles apportées par la famille. Les politiques visant à favoriser le développement des emplois familiaux ont apporté des changements importants dans l'organisation des aides à domicile, avec une simplification des conditions d'embauche par les particuliers, une réduction des charges sociales et des déductions fiscales pour l'employeur. Aujourd'hui, le secteur de l'aide à domicile recouvre des activités qui s'exercent selon deux modalités : soit l'usager est l'employeur de l'aide, soit il fait appel à un service d'aides agréé qui est considéré comme prestataire de services. On dénombrait en 2005, en France, environ 4 100 lieux d'implantation de services d'accompagnement et d'aide à domicile. Les soins infirmiers sont une autre composante primordiale de l'aide à domicile. Dans ce secteur, trois modalités d'intervention coexistent : les infirmiers libéraux, les Centres de soins infirmiers (CSI) où les intervenants sont salariés, et les Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), qui fonctionnent avec des salariés (aides-soignants et infirmiers) mais également avec des infirmiers libéraux. En 2004, le nombre de places en SSIAD s'élève à plus de 75 000. Le plan « vieillissement et solidarités » prévoit 100 000 places en 2007. Depuis juin 2004 les SSIAD sont également autorisés officiellement à intervenir dans les établissements non médicalisés.

Lorsque le maintien à domicile n'est plus souhaité ou plus possible, les personnes âgées peuvent être accueillies dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées. En 2004, la capacité d'accueil est de plus de 675 000 places dont un peu moins de la moitié est médicalisée. La médicalisation des places d'hébergement se poursuit dans le cadre de la réforme de la tarification des établissements. Pour pouvoir continuer à héberger des personnes âgées dépendantes, les établissements doivent signer une convention pluriannuelle avec le département et l'autorité de l'état compétente. Ces établissements prennent alors le statut d'EHPAD : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

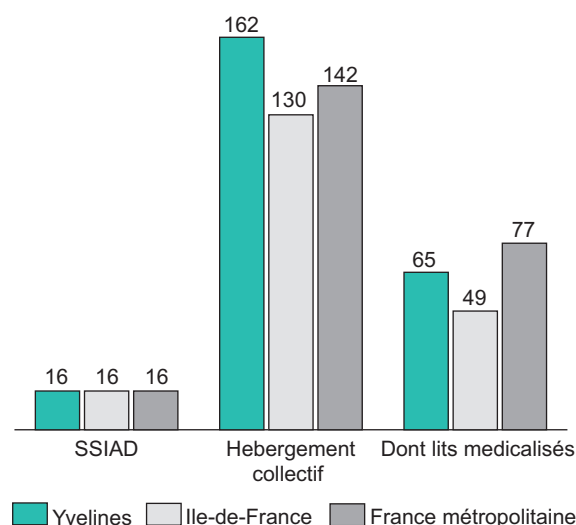
### Situation dans les Yvelines : faits marquants

- Une offre importante (en lits et logements) dans les structures d'hébergement pour personnes âgées
- Une couverture du département par les Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et par les Centres locaux d'information et de coordination (CLIC) presque complète
- Une offre de places médicalisées en progression

### • Une offre à destination des personnes âgées supérieure à la moyenne régionale

Au 1<sup>er</sup> janvier 2004, le département des Yvelines compte 1 150 places en Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), soit 16 places pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus, ce qui ne distingue pas le département de l'Ile-de-France ou de la France métropolitaine. A la même date, le département offre 11 870 lits ou logements dans les structures d'hébergement pour personnes âgées (maisons de retraite, logements-foyers, hébergement temporaire, unités de soins longue durée) dont 4 771 places en lits médicalisés (section de cure médicale, lits d'EHPAD et lits en unités de soins longue durée). Ces capacités d'accueil représentent un taux d'équipement en structures d'hébergement pour personnes âgées de 162 lits ou logements pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus, ce qui place le département bien au delà de la moyenne régionale (130) et de la moyenne nationale (142). Le nombre de lits médicalisés est de 65 pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus, inférieur à la moyenne nationale mais supérieur à la moyenne régionale.

Taux d'équipement au 1<sup>er</sup> janvier 2004  
(Pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus)



Source : Drass (Statiss) – exploitation ORS Ile-de-France

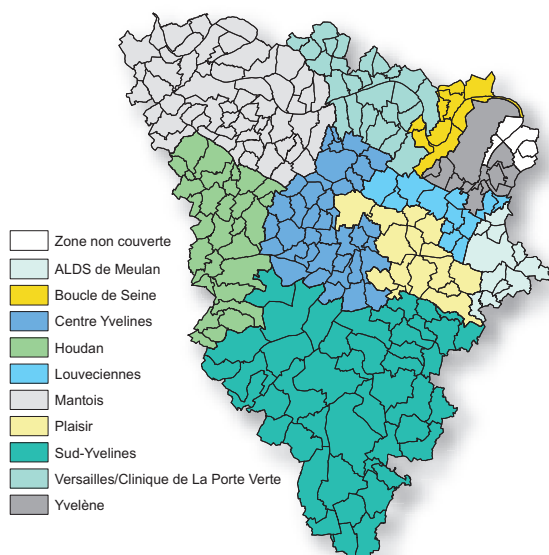
## La santé observée dans les Yvelines

### Services de soins infirmiers à domicile au 31 décembre 2004

	Nombre de services	Nombre de places	Taux* d'équipement Yvelines	Taux* d'équipement Ile-de-France
1994	16	569	10,8	11,9
1999	20	852	13,8	13,2
2004	24	1 150	15,7	15,2

Source : Cramif – exploitation ORS Ile-de-France  
\*pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus

### Couverture des CLIC dans les Yvelines en 2006



Source : Conseil général – exploitation ORS Ile-de-France

Le **niveau 1** correspond aux missions d'accueil, d'écoute, d'information, de conseil et de soutien aux familles. Le **niveau 2** prolonge le précédent par les missions d'évaluation des besoins et d'élaboration d'un plan d'aide personnalisé. Le **niveau 3** complète le dispositif par les missions de mise en oeuvre et de suivi du plan d'aide personnalisé.

### Services d'accompagnement et d'aide à domicile dans les Yvelines en 2005

Nombre de SSAD	
Service prestataire	49
Service mandataire	7
Service mixte (prestataire et mandataire)	17
<b>Total</b>	<b>73</b>
Nombre de SAAD effectuant des gardes à domicile	
Garde de jour	30
Garde de nuit	24
Garde de week-end	27

Sources : Fondation Médéric Alzheimer, ORS Ile-de-France

Le **mini-fichier des établissements pour personnes âgées** : depuis plusieurs années, à la demande de la Drass, l'ORS Ile-de-France publie régulièrement la liste mise à jour des établissements assurant l'hébergement des personnes âgées en Ile-de-France et leur capacité. Ce document est destiné à apporter les informations nécessaires à la planification des équipements en faveur des personnes âgées. Les capacités citées dans ce document sont les capacités installées. Il existe des différences entre ce recensement et celui publié chaque année par la Drass dans *Statiss*, dues à des modalités de comptage différentes.

### ● La majorité des Yvelinois de 75 ans ou plus ont accès à un SSIAD...

La prise en charge à domicile des personnes âgées dépendantes nécessite souvent le recours à des soins infirmiers. Ces soins sont dispensés par le personnel des Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) mais également par les infirmiers libéraux. En 2004, le département des Yvelines comptait 24 SSIAD, pour une capacité de 1 150 places. La totalité de ces places sont réservées aux plus de 60 ans. Le nombre de places a plus que doublé en dix ans. Cependant, avec un taux d'équipement de 15,7 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus, le taux yvelinois n'atteint pas le taux d'équipement cible national (18,5 pour 1 000). La majorité de la population âgée habite dans une commune desservie par un SSIAD (97,4% des 75 ans ou plus). Ces Yvelinois âgés ont donc la possibilité d'accéder à un SSIAD, sous réserve de places disponibles. L'activité des infirmiers libéraux spécifique aux personnes âgées est difficile à estimer. Selon la Cnamts, en 2002, 38% de la clientèle des infirmiers libéraux était constituée de patients âgés de 70 ans ou plus.

### ● ... et à un CLIC de niveau 3

Dispositif récent, les Centres locaux d'information et de coordination (CLIC) sont des structures de proximité visant à regrouper dans un lieu unique plusieurs prestations concernant les personnes âgées de 60 ans ou plus : de l'information générale à la détermination et la mise en oeuvre d'un plan d'aide personnalisé. Dans les Yvelines, les CLIC sont au nombre de dix et sont tous de niveau 3. Afin que le département soit entièrement couvert, une onzième structure est en cours de création.

### ● 73 services d'aide à domicile agréés

Le recensement effectué en 2005 avait permis de dénombrier 73 Services d'accompagnement et d'aide à domicile (SSAD) dans les Yvelines. Tous ces services disposaient d'un agrément du Conseil Général et étaient gérés par des associations ou des Centres communaux d'action sociale. Certains fonctionnent en tant que service prestataire (employeur direct) ou service mandataire (la personne âgée est l'employeur) ou en tant que service mixte. Certains de ces SSAD effectuent des gardes à domicile, de jour, de nuit ou pendant le week-end.

### ● Peu de dispositifs de répit

Pour soulager les familles qui aident un parent âgé, des dispositifs spécifiques se développent progressivement. Il s'agit principalement de structures proposant des places d'hébergement temporaire ou d'accueil à la journée. Ces dernières sont souvent réservées aux malades Alzheimer (ou maladies apparentées). Ces dispositifs de répit peuvent être financés par l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA). En 2004, selon le recensement effectué par l'ORS Ile-de-France (mini-fichier des établissements pour personnes âgées), le département des Yvelines compte 67 places d'hébergement temporaire, en maison de retraite ou en logement-foyer, soit 0,9 place pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus (1,5 place pour 1 000 en Ile-de-France). En accueil de jour, les places s'élèvent à 138, soit 1,9 pour 1 000 personnes (1,3 au niveau régional).



● **Un nombre important de places en maisons de retraite**

Au 31 décembre 2004, les Yvelines totalisent 12 225 places installées en structures d'hébergement pour personnes âgées. La majorité des places se trouve en maison de retraite (65% de la capacité d'accueil). La répartition public-privé suivant le type de structure est du même ordre que celle de l'Ile-de-France, avec un secteur privé légèrement plus présent dans les Yvelines pour les maisons de retraite et les Unités de soins de longue durée (USLD). Les taux d'équipement par type de structure sont tous supérieurs à ceux de l'Ile-de-France. Cependant, il faut tenir compte du fait que tous les Yvelinois âgés n'intègrent pas un hébergement collectif du département, et qu'à contrario, les résidents des structures yvelinoises ne sont pas tous originaires du département. Ainsi, une enquête réalisée en 2000 par la Drass d'Ile-de-France montrait qu'au moins\* 14,4% des Yvelinois hébergés en maison de retraite l'étaient hors du département et que les résidents des maisons de retraite n'étaient qu'à 59,8% originaires du département. Concernant les USLD, au moins\* 13,9% des Yvelinois hospitalisés dans ces services le sont hors de leur département et 27,0% des patients hospitalisés dans les Yvelines ne sont pas originaires du département.

Entre 1980 et 2004, 3 000 places ont été créées, soit une augmentation de la capacité d'accueil globale de 32,5%. Cette évolution est variable selon le type de structures :

- les maisons de retraite ont vu leur offre croître de 16% sur cette période, marquée par une diminution de l'offre publique et par l'essor du secteur privé lucratif. On observe cependant une baisse régulière depuis 1997 ;
- les places en logements-foyers ont augmenté de 36%, avec une hausse importante jusqu'en 1994 et une baisse régulière depuis ;
- le nombre de places en USLD a plus que triplé en vingt ans, le département rattrapant ainsi son retard au sein de la région.

\*L'enquête portant sur les établissements franciliens, les Yvelinois hébergés hors de la région ne sont pas pris en compte.

● **Forte progression de l'offre médicalisée**

L'hébergement médicalisé destiné aux personnes âgées regroupe les places en sections de cure médicale des logements-foyers et des maisons de retraite, les lits hospitaliers des services de soins de longue durée et l'ensemble des places en EHPAD (Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Cette capacité a beaucoup augmenté depuis les années 80, particulièrement depuis 2002 avec la transformation en EHPAD\* de nombreux établissements. L'offre médicalisée constitue une proportion toujours croissante de l'offre globale d'hébergement.

Au 31 décembre 2004, le département des Yvelines compte 7 304 places médicalisées, dont 1 756 en section de cure médicales, 1 025 en USLD et 4 523 dans des maisons de retraite et logements-foyers devenus EHPAD. Le département est mieux équipé qu'en moyenne régionale avec 107 places de lits médicalisées pour 1 000 personnes âgées de 75 ans, ou plus contre 74 en Ile-de-France.

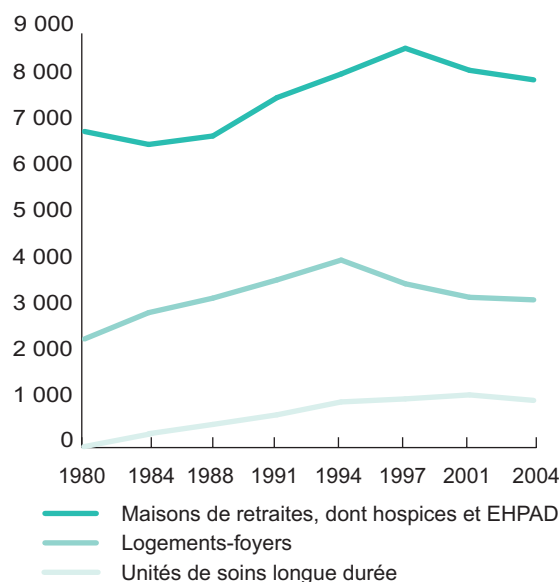
\* de fait, l'ensemble de la capacité d'un établissement classé en EHPAD est considéré comme médicalisé.

**Etablissements d'hébergement pour personnes âgées au 31 décembre 2004**

	Capacité		Taux d'équipement	
	Public	Privé	Yvelines	Ile-de-France
<b>Logements-foyers</b>	2 059	1 151	47	43
<b>Maisons de retraite</b>	2 127	5 863	117	78
<b>USLD</b>	937	88	15	13
<b>Total</b>	<b>5 123</b>	<b>7 102</b>	<b>179</b>	<b>135</b>

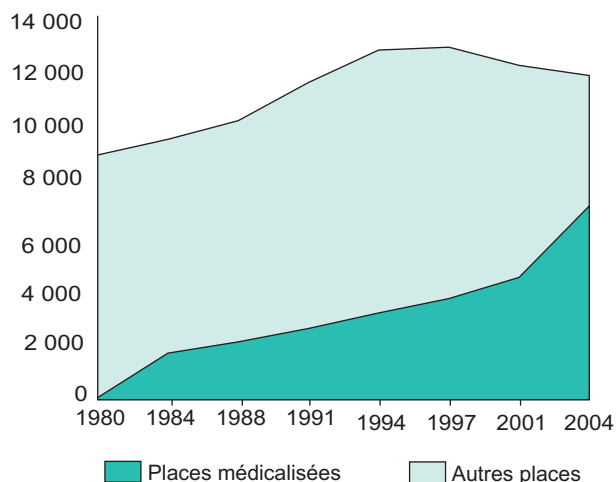
Sources : ORS Ile-de-France (Mini-fichier des établissements pour personnes âgées), Insee - exploitation ORS Ile-de-France

**Evolution de l'offre d'hébergement dans les Yvelines entre 1980 et 2004**

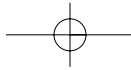


Source : ORS Ile-de-France (Mini-fichier des établissements pour personnes âgées)

**Evolution des places médicalisées dans l'offre totale d'hébergement entre 1980 et 2004 dans les Yvelines**

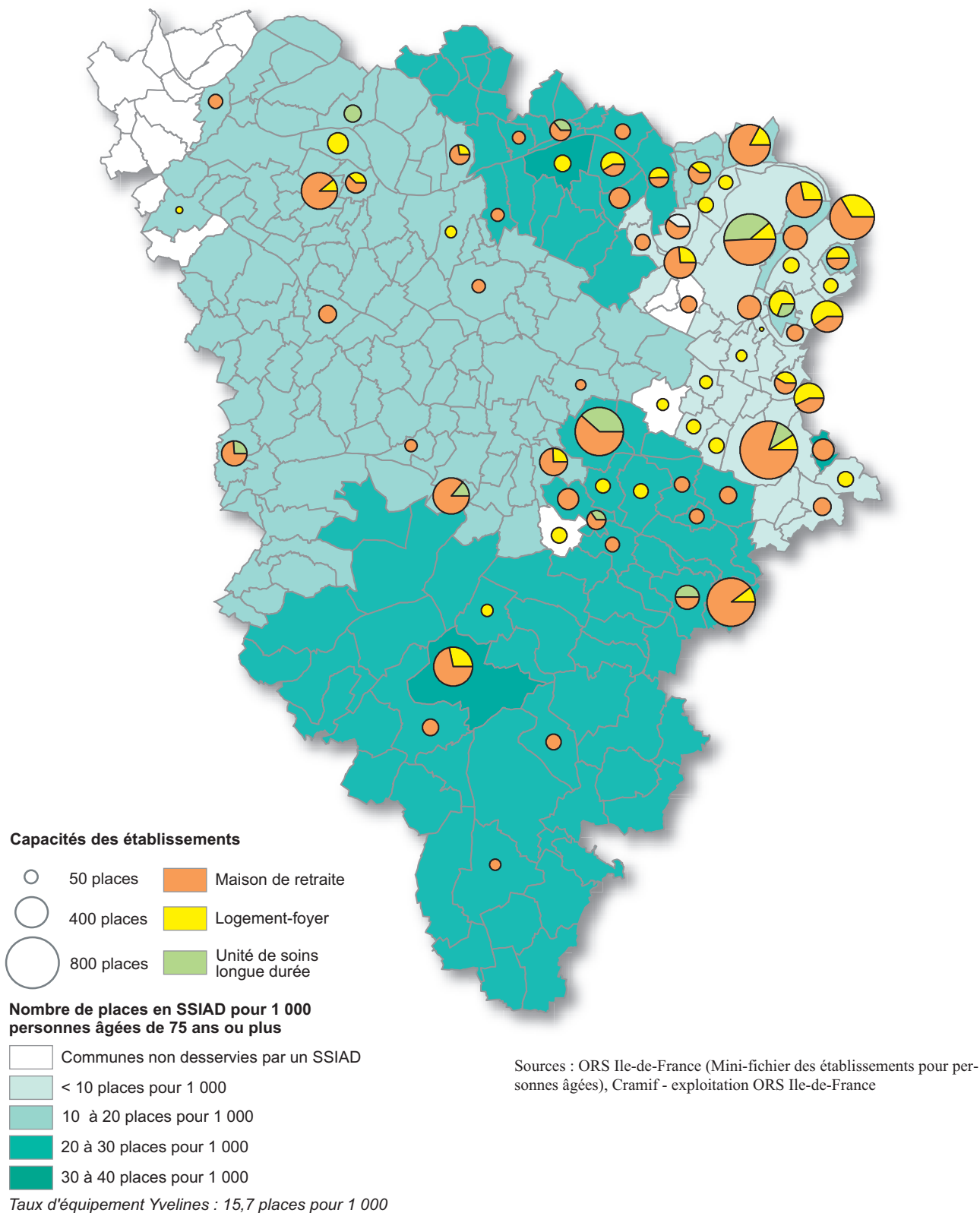


Source : ORS Ile-de-France (Mini-fichier des établissements pour personnes âgées)



L'offre pour personnes âgées

**Les structures d'hébergement et les taux d'équipement en services de soins infirmiers à domicile en 2004**



**Les communes des Yvelines inégalement couvertes par les SSIAD**

Des disparités infra-départementales importantes sont observées dans les Yvelines : calculés sur les aires d'intervention des SSIAD, les taux d'équipement en Services de soins infirmiers à domicile passent de 8,9 places pour 1 000 pour la zone la moins dotée (secteur de Saint-Germain-en-Laye) à 32,4 pour la zone la plus dotée (secteur de Rambouillet).

Il reste encore 17 communes non couvertes dans le département, pour une population de 1 661 personnes âgées de 75 ans ou plus (recensement de 1999).

